|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 1er juillet 2019 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 7/5**CE 5/CB | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– aux Membres du Secteur UIT-T;– aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 5;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6301 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg5@itu.int  |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg5>  |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 5; Genève, du 16 au 20 septembre 2019** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 5 de l'UIT-T (Environnement, changements climatiques et économie circulaire), qui aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, du 16 au 20 septembre 2019 inclus.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

**Principales échéances:**

|  |  |
| --- | --- |
| 16 juillet 2019 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée |
| 5 août 2019 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire d'inscription en ligne, voir l'Annexe A)– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne) |
| 16 août 2019 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5 de l'UIT-T](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/05/Pages/default.aspx))– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne; voir l'Annexe A) |
| 3 septembre 2019 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne)](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi par la Présidente de la Commission d'études, Mme Victoria Sukenik (Argentine), figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg5CE 5 DE L'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

Annexes: 2

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS:** La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T titulaires d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) bénéficiant d'un accès TIES.

**INTERPRÉTATION:** En raison de restrictions budgétaires, un service d'interprétation sera assuré lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des États Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

**Des équipements de RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT-T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT-T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez-de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

**Des IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print").
Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE:** L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne, depuis la page d'accueil de la commission d'études, **au moins un mois avant le début de la réunion**.

Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription. La [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES:** Deux bourses partielles par administration pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des [pays éligibles](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf). Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription. **Les demandes de bourses doivent parvenir le 5 août au plus tard; il est donc vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.** Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; et parité hommes‑femmes.

**DEMANDE DE VISA:** Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS**

**SÉJOUR À GENÈVE:** Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [http://www.itu.int/en/delegates-corner/](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS:** Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour

| No | Projet d'ordre du jour  | Documents |
| --- | --- | --- |
| 1 | Ouverture de la réunion |   |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour |  |
| 3 | Projet de calendrier |  |
| 4 | Approbation du Rapport de la réunion précédente(Genève, 13-22 mai 2019) | [Rapport 6](https://www.itu.int/md/T17-SG05-R-0006/fr) |
| 5 | Tour de table concernant les DPI  | Est-ce que des participants ont connaissance de l'existence de brevets, dont l'utilisation pourrait être nécessaire à la mise en pratique ou à la mise en œuvre de la Recommandation ou du produit attendu à l'étude? |
| 6 | Liste des contributions |  |
| 6.1 | Contributions concernant toutes les Questions de la CE 5 |  |
| 7 | Liste des sujets d'étude en suspens |  |
| 8 | Résultats du Conseil (juin 2019) présentant un intérêt pour la CE 5 |  |
| 9 | Travaux préparatoires en vue de l'AMNT |  |
| 10 | Rapport sur les notes de liaison reçues par la Commission d'études 5 de l'UIT-T |  |
| 11 | Nomination de Rapporteurs, de Rapporteurs associés et de chargés de liaison |  |
| 12 | Groupes régionaux de la CE 5 de l'UIT-T |  |
| a) | SG5RG-ARB de l'UIT-T |  |
| b) | SG5RG-LATAM de l'UIT-T |  |
| c) | SG5RG-AFR de l'UIT-T |  |
| d) | SG5RG-AP de l'UIT-T |  |
| 13 | Plans d'action pour la mise en œuvre des Résolutions 72 et 73 (Rév. Hammamet, 2016) et de la Résolution 79 (Dubaï, 2012) de l'AMNT (exposition des personnes aux champs électromagnétiques, environnement et changements climatiques, et déchets d'équipements électriques et électroniques) |  |
| 14 | Questions relatives à la collaboration et échange d'informations |  |
| 15 | Activités de promotion et réduction de l'écart en matière de normalisation |  |
| a) | Ateliers, formations et Forums présentant de l'intérêt pour la CE 5 |  |
| 16 | Groupe spécialisé "Efficacité environnementale, intelligence artificielle et autres technologies émergentes" (FG-AI4EE)  |  |
| 17 | Dossier d'information pour les nouveaux participants à la réunion de la CE 5 de l'UIT-T |  |
| 18 | Ouverture des réunions des Groupes de travail 1 et 2 |  |
| 19 | Rapport au titre de la Question 8/5 |  |
| 20 | Rapports des réunions des groupes de travail |  |
| 20.1 | **Groupe de travail 1/5** |  |
| a) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |  |
| b) | Approbation du programme de travail |  |
| c) | Approbation des rapports sur les Questions |  |
| 20.2 | **Groupe de travail 2/5** |  |
| a) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |  |
| b) | Approbation du programme de travail |  |
| c) | Approbation des rapports sur les Questions |  |
| 21 | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |  |
| 22 | Accord concernant des textes informatifs |  |
| 23 | Approbation des notes de liaison à envoyer/communications |  |
| 24 | Activités futures |  |
| a) | Réunions prévues en 2019 et 2020 |  |
| b) | Réunions électroniques prévues en 2019 et 2020 |  |
| 25 | Divers |  |
| 26 | Clôture de la réunion |  |

NOTE – Les mises à jour de l'ordre du jour figurent dans le Document [TD1024](https://www.itu.int/md/T17-SG05-190916-TD-GEN-1024/fr).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_